



Couple vivant séparé - 2 logements (APL)

Par **Maxl14**, le **31/01/2014** à **18:04**

Bonjour,

Je suis confronté à un problème dont je ne trouve pas la solution. Je vous remercie du temps consacré à cette question.

Ma concubine vit seule dans un logement pour ces études (résidence principale), mais le bail est à nos deux noms.

Je vis moi-même chez mes parents (pour me rapprocher du lieu de travail), et nous allons réaliser la signature d'un deuxième bail tous les deux.

Ma question est la suivante, en supposant que mes revenus ouvrent droit à l'APL. Puis-je de mon côté toucher les APL (car vivant seul dans le 2ème logement) et ma concubine peut-elle également les toucher vivant de son côté seule dans le 1er logement ?

Il s'agit d'une situation provisoire jusqu'au mois de juin 2014, où nous résilierons le 1er bail pour déclarer une vie commune dans le 2ème logement.

Cordialement,

Maxl14